

<b>CADRE B</b>	<b>MODIFICATION DU BENEFICIAIRE</b>
Si les renseignements du <b>CADRE A</b> sont erronés ou incomplets.	
Nom : .....	
Prénom : .....	
Adresse : .....	
Code postal : .....	
Commune : .....	
Téléphone : ..... / ..... / ..... / ..... / .....	
Mail : .....	
Numéro du permis de chasser : .....	
Date de naissance : ..... / ..... / .....	
Délivré le : ..... / ..... / .....	
Préfecture de : .....	

**DEMANDE DE VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER CAMPAGNE DE CHASSE 2007/2008**

<b>CADRE A</b>	<b>IDENTIFICATION DU BENEFICIAIRE</b>
<b>REFERENCE DU PERMIS DE CHASSER</b>	
Numéro du permis de chasser :	
Date de naissance :	
Délivré le :	
Préfecture de :	
Téléphone :	
Mail :	

<b>CADRE C</b>	<b>DECLARATION</b> Des causes d'incapacité ou d'interdiction faisant obstacle à la validation du permis de chasser
----------------	---

**1) La validation du permis de chasser n'est pas accordée:**

- 1- aux mineurs de 16 ans,
- 2- aux mineurs non émancipés âgés de plus de 16 ans, à moins que la validation ne soit demandée pour eux par leur père, mère ou tuteur.
- 3- aux majeurs en tutelle, à moins qu'ils ne soient autorisés à chasser par le juge des tutelles.
- 4- aux personnes condamnées, privées de droit de port d'armes.
- 5- aux personnes n'ayant pas exécuté les condamnations prononcées contre elles pour une infraction à la police de la chasse.
- 6- aux personnes condamnées en état d'interdiction de séjour.
- 7- aux personnes condamnées pour infraction à la police de la chasse, ou pour homicide ou coups et blessures involontaires à l'occasion d'une action de chasse ou de destruction d'animaux nuisibles, lorsque la condamnation est assortie de la privation du droit de conserver ou d'obtenir un permis de chasser,
- 8- aux personnes ayant formé l'opposition prévue au 5° de l'article L-422-10 du code de l'environnement.
- 9- aux personnes atteintes de l'une des affections médicales ou infirmités suivantes :
  - a) toute infirmité ou mutilation ne laissant pas la possibilité d'une action de tir à tout moment précise et sûre
  - b) toute affection entraînant ou risquant d'entraîner des troubles moteurs, sensitifs ou psychiques perturbant la vigilance, l'équilibre, la coordination des mouvements ou le comportement
  - c) toute affection entraînant ou risquant d'entraîner un déficit visuel ou auditif susceptible de compromettre ou de limiter les possibilités d'appréciation de l'objectif du tir et de son environnement,
  - d) toute intoxication chronique ou aiguë ou tout traitement médicamenteux dont les effets peuvent entraîner les mêmes risques.

**2) La validation du permis de chasser peut être retirée: ( cocher les cases correspondantes au cas du demandeur )**

- à tout individu qui, par une condamnation judiciaire a été privé de l'un ou de plusieurs des droits énumérés à l'article 131-26 du code pénal.
- à tout condamné \* à un emprisonnement de plus de six mois pour rébellion ou violence envers les agents de l'autorité publique.
- à tout condamné \* pour délit d'association illicite, de fabrication, débit, distribution de poudre, armes, ou autres munitions de guerre; de menaces écrites ou verbales avec ordre ou sous conditions; d'entraves à la circulation des grains, de dévastation d'arbres ou de récoltes sur pied, de plants venus naturellement ou faits de main d'homme.
- à tout condamné \* pour vol, escroquerie ou abus de confiance.
- \* depuis moins de cinq ans après l'expiration de la peine.

Le signataire est informé que quiconque aura obtenu ou tenté d'obtenir indûment la validation d'un permis de chasser, sera puni des peines prévues par l'article 441-6 du code pénal ( deux ans de prison et 30 000 €uros d'amende).

**DEMANDE DE VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER**

L'attestation ci-dessous doit être dûment complétée datée et signée. L'attestation d'assurance en responsabilité civile couvrant les risques liés à la pratique de la chasse doit être présentée lors de la demande de validation du permis de chasser.

Je soussigné (e), .....

⇒ certifie sur l'honneur qu'aucune des dispositions du 1°) de la déclaration des causes d'incapacité ou d'interdiction faisant obstacle à la validation du permis de chasser, figurant sur le présent document, ne m'est applicable ;

⇒ déclare sur l'honneur que les dispositions cochées par mes soins au 2°) de cette déclaration me sont opposables

⇒ déclare sur l'honneur avoir souscrit un contrat d'assurance en responsabilité civile couvrant les risques liés à la pratique de la chasse.

⇒ demande la validation de mon permis de chasser pour la campagne de chasse citée en référence, en tête de la présente demande, dans les conditions indiquées au verso de ce document.

Fait à : ..... Le: ..... / ..... / .....

Signature: .....

<b>CADRE D</b>	<b>Autorisation de chasser accordée par</b> <i>(seulement pour mineurs et majeurs sous tutelle)</i>
Père / Mère / Tuteur*: .....	
Juge des tutelles*: .....	
Fait à : ..... Le : .... / ..... / .....	
Signature :	
(*) Rayer les mentions inutiles et préciser nom et prénom du signataire de la présente autorisation	

**CHOIX DE VALIDATION POUR LA CAMPAGNE DE CHASSE 2007/2008**  
( Cochez la case correspondante et établissez votre paiement à l'ordre du «Régisseur de recette FDC 66» )

**CADRE E**      **CALCUL DE VOTRE VALIDATION**

**2007 / 2008**

A	Timbre fédéral 1er département N° :	€
B	Timbre fédéral 2ème département N° :	€
C	1er Timbre Sanglier/Grand Gibier de A	€
D	2ème Timbre Sanglier/Grand Gibier de B	€
E	Timbre National Grand Gibier	€
F	Validation Départementale	€
G	Validation Bi-Départementale	€
H	Validation Nationale	€
I	<b>FRAIS DE DOSSIER</b>	€
J	<b>Assurance R.C. Macifilia ( 18,00 € )</b>	€
K		
L	<b>TOTAL A PAYER :</b>	€

**PAIEMENT à l'ordre du «Régisseur de recette FDC 66»**

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès de la FDC à laquelle adhère le demandeur.

**TARIFS DE BASE:**

Timbre Fédéral Pyrénées-Orientales .....	74,00 €
Validation Départementale 66 .....	47,70 €
Timbre sanglier Pyrénées-Orientales .....	25,00 €
Validation Nationale .....	206,50 €
Timbre grand gibier National .....	60,00 €
Validation pour deux départements .....	86,40 €
Frais dossier .....	4,00 €

**CADRE F**      *Votre choix se porte sur une formule calculée, faites votre choix*

<input type="checkbox"/>	<b>1) Permis Départemental 66 (74+47,70+ 4)</b>	<b>125,70 €</b>
	Avec ASSURANCE MACIFILIA (74+47,70+ 4+18)	<b>143,70 €</b>

<input type="checkbox"/>	<b>2) Permis Départemental 66 et Timbre Sanglier 66</b>	
	Sans assurance (74+47,70+25+4)	<b>150,70 €</b>
	Avec assurance ( 74+47,70+25+4+18)	<b>168,70 €</b>

<input type="checkbox"/>	<b>3) Permis National</b>	
	Sans assurance (74+206,50+4)	<b>284,50 €</b>
	Avec assurance (74+206,50+4+18)	<b>302,50 €</b>

<input type="checkbox"/>	<b>4) Permis National Grand Gibier</b>	
	Sans assurance (74+206,50+25+60+4)	<b>369,50 €</b>
	Avec assurance (74+206,50+25+60+4+18)	<b>387,50 €</b>

<input type="checkbox"/>	<b>5) Permis Bi - Départemental Petit Gibier</b>	
	Précisez le n° du 2ème département : .....	
	Timbre Fédéral Pyrénées-Orientales :	74,00 €
	Timbre Fédéral 2ème département : N°...	..... €
	Validation pour deux départements :	86,40 €
	Frais de dossier :	4,00 €
	Assurance R.C. Macifilia de Base :	..... €
	<b>TOTAL :</b>	<input type="text" value="..... €"/>

**Pour calculer cette validation:**

Assurez-vous du tarif du timbre fédéral dans le second département ( pour cela voir en bas cadre G).

Notez le tarif correspondant à votre choix ET calculez votre validation bi-départementale en additionnant les cinq lignes ci-dessus.

<input type="checkbox"/>	<b>6) Permis Bi-Départemental Grand Gibier</b>	
	Précisez le n° du 2ème département : .....	
	Timbre Fédéral Pyrénées-Orientales :	74,00 €
	Timbre Fédéral du 2ème département : N°...	..... €
	Validation pour deux départements :	86,40 €
	Timbre sanglier Pyrénées-Orientales :	25,00 €
	Timbre Gd Gibier et/ou sanglier 2ème Dépt : N°...	..... €
	Frais de dossier :	4,00 €
	Assurance R.C. Macifilia de Base :	..... €
	<b>TOTAL :</b>	<input type="text" value="..... €"/>

**Pour calculer cette validation:**

Assurez-vous du tarif du timbre fédéral et de celui de grand gibier et/ou sanglier dans le second département ( pour cela voir cadre G). Notez les tarifs correspondants à votre choix ET calculez votre validation bi-départementale en additionnant les sept lignes ci-dessus.

**CADRE G**

Vous souhaitez faire valider un permis bi-départemental. Faites votre choix sur le tableau ci-dessous.  
Reportez les montants correspondants dans le 5<sup>e</sup> et/ou le 6<sup>e</sup> du cadre F.

Département	ARIEGE / 09	AUDE / 11	GARD / 30	H <sup>te</sup> GARONNE / 31	HERAULT / 34	LOZERE / 48
Timbre Fédéral	72 €	74 €	60 €	62 €	55 €	70 €
Timbre Grand Gibier	20 €	45 €	20 €	10 €		
Timbre Sanglier					20 €	20 €

Vous souhaitez obtenir une validation sur un département non précisé dans le tableau ci-dessus ou demander une validation temporaire: Nous consulter au 04 68 50 72 54

Vérifiez au verso que votre demande est dûment remplie et que vous remplissez les conditions requises du CADRE C